

Créteil, le 9 juillet 2019

Monsieur Laurent PREVOST
Préfet
Préfecture du Val-de-Marne
21, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Monsieur le Préfet,

Dans le prolongement du courrier que je vous adressais hier, le 8 juillet, concernant les nuisances sonores en provenance de l'Île de Loisirs de Créteil et l'important rassemblement non autorisé qui s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche, je voudrais appeler votre attention sur la problématique plus large des incivilités et actes de vandalisme qui se multiplient de façon préoccupante sur cette base régionale dédiée aux loisirs familiaux.

Ainsi les barbecues, qui sont interdits sur la totalité du site, se sont multipliés de telle façon que les équipes du service des Parcs et Jardins de Créteil, contractuellement en charge de l'entretien des espaces verts (et uniquement cela), ramassent le lundi matin pas moins d'une centaine de barbecues abandonnés en différents endroits de l'Île de loisirs et dans le périmètre du lycée Léon Blum, certains avec des braises toujours en activité. Les arbres brûlés et les branches arrachées pour faire des feux ne se comptent plus. Les dégâts concernent aussi les grilles d'avaloir du réseau d'arrosage et d'écoulement des eaux, arrachées pour être transformés en grilles de barbecue.

D'ores et déjà, un important feu s'est déclaré samedi 6 juillet vers 18 h 45 jusqu'aux environs de 21 h, nécessitant l'intervention des pompiers. Parti d'un barbecue, le sinistre s'est propagé sur l'arrière des buttes du parc départemental depuis les abords de la Tégéval jusqu'aux ruchers. Compte-tenu des conditions climatiques actuelles de sécheresse, cet incendie aurait pu embraser les bosquets environnants et atteindre des proportions très conséquentes.

Le stationnement anarchique des véhicules sur les espaces verts et aux abords de l'Île de loisirs est un autre problème préoccupant. Outre les dommages sur les prairies fleuries (notamment sur les buttes situées entre la mosquée et le Novotel), il porte atteinte à la sécurité des piétons et du lycée Léon Blum. Enfin, le stationnement sauvage bloque les entrées du lycée et les accès pompiers. Le long de la route de Choisy, il rend l'accès à la station-essence très difficile.

Outre la présence, déjà maintes fois signalée, de deux-roues motorisés, je voudrais enfin appeler votre attention sur les chiens d'attaque, de plus en plus nombreux au sein de cet espace de loisirs. Les propriétaires de ces animaux les laissent circuler non attachés, les entraînent à mordre sur les troncs d'arbres qui sont lacérés et, pour certains, amenés à mourir. Leur présence en nombre représente un danger pour les promeneurs, notamment les enfants.

.../...

.../...

Les forces de police du commissariat de Créteil n'ont pas, de toute évidence, les effectifs suffisants pour mener l'action nécessaire afin de mettre un coup d'arrêt à l'inflation alarmante de ces pratiques délictueuses et dangereuses. Aussi, je vous serais très obligé si vous pouviez engager des moyens renforcés afin que la sécurité, le droit et la tranquillité publique soient rétablis sur cet espace de détente à vocation familiale.

Merci également de me tenir informé des mesures que vous serez amené à diligenter.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs



Laurent CATHALA

Copies à :

- Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France
- Monsieur Christian FAVIER, Président du Conseil Départemental du Val de Marne
- Monsieur Blaise LECHEVALIER, Commissaire divisionnaire de Créteil
- Monsieur Dominique DE RONCHI, Directeur général de l'Ile de Loisirs de Créteil